

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
AGGLOMÉRATION DE COOKSHIRE-EATON

**SÉANCE DU 13 MAI 2024
PROCÈS-VERBAL**

Session ordinaire du conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton tenue sous la présidence de monsieur le maire Mario Gendron le 13 mai 2024 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est à Cookshire-Eaton et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Monsieur Jean-Marc Dickenson, conseiller du district 1
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Madame Daphné Raymond, conseillère du district 5
Monsieur Robert Asselin, maire et substitut au représentant de Newport
Monsieur Jeffrey Bowker

Absences :

Madame Cindy Duquette St-Louis, conseillère du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Josée Pérusse, conseillère du district 6

Sont également présents, monsieur le directeur général Martin Tremblay, monsieur le directeur adjoint de la Sécurité publique Sylvain Dusseault et madame la greffière adjointe Françoise Ruel.

A) Présences et ouverture de la séance du 13 mai 2024.

B) Adoption de l'ordre du jour.

C) Adoption de procès-verbaux :

- 1) Séance ordinaire du 13 novembre 2023
- 2) Séance extraordinaire du 11 décembre 2023 sur le budget

D) Première période de questions.

E) Correspondance.

F) Autres sujets.

- 1) Dépôt par la trésorière du suivi budgétaire au 30 avril 2024.
- 2) Dépôt du rapport annuel du service Incendie pour l'année 2023.
- 3) Ressources humaines – Fin du lien d'emploi de l'inspecteur en prévention résidentielle.
- 4) Ressources humaines – Entente relative au pompier préventionniste quant à l'ajout d'une définition et l'embauche d'un pompier préventionniste permanent à temps partiel.
- 5) Tech-nic Réseau Conseil inc. – Acquisition d'équipements informatiques pour le service Incendie.

- 6) Jean-Pierre Bergeron – Acquisition d'un réservoir de 1000 litres de mousse pour des feux d'hydrocarbures.
- 7) PG Solutions – Acceptation de l'offre de service relative à deux postes véhiculaires.
- 8) L'Arsenal, équipements incendies CMP Mayer inc. – Acquisition de caméras thermiques.

G) Propositions des membres du conseil d'agglomération.

H) Avis de motion.

I) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement numéro 340-2023-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2024 – Adoption.*

J) Varia.

- 1) Schéma incendie de la MRC du Haut-Saint-François – Invitation à la rencontre du 28 mai 2024, 18 h 30, à Bury.

K) Deuxième période de questions.

L) Ajournement ou levée de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 13 mai 2024.

La greffière adjointe certifie que l'avis de convocation de la présente séance du conseil a été signifié à tous les membres plus de vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour le début de la séance, le tout conformément aux dispositions des articles 323 et 328 de la *Loi sur les cités et villes* ou que les membres ont renoncé par écrit à cet avis.

En conséquence, les membres présents à l'ouverture de la séance formant le quorum, l'assemblée du 13 mai 2024 est déclarée régulièrement convoquée et constituée par le président d'assemblée, monsieur le maire Mario Gendron, qui en fait l'ouverture à 19 h 30.

B) Adoption de l'ordre du jour.

Résolution 2024-05-7878-A

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu que le conseil de l'Agglomération de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la présente séance du 13 mai 2024 tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption de procès-verbaux :

- 1) Séance ordinaire du 13 novembre 2023

Résolution 2024-05-7879-A

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 novembre 2023 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Séance extraordinaire du 11 décembre 2023 sur le budget

Résolution 2024-05-7880-A

Il est proposé par le représentant de Newport Robert Asselin, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et est résolu que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 relativement au budget pour l'année 2024 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Première période de questions.

Aucune.

E) Correspondance.

Résolution 2024-05-7881-A

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu de déposer aux archives municipales la liste de correspondance du conseil, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) Autres sujets.

1) Dépôt par la trésorière du suivi budgétaire au 30 avril 2024.

Résolution 2024-05-7882-A

Il est proposé par le représentant de Newport Robert Asselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter et déposer aux archives municipales le rapport d'activités financières sommaire de l'Agglomération de Cookshire-Eaton au 30 avril 2024, tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Dépôt du rapport annuel du service Incendie pour l'année 2023.

Résolution 2024-05-7883-A

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'accepter et déposer aux archives municipales le rapport annuel du service Incendie pour l'année 2023, tel que remis à chaque membre du conseil municipal, avec dispense de lecture considérant qu'une copie a été dûment distribuée à tous les membres de ce conseil individuellement avant la tenue de la présente séance et que tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

Copie du rapport est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Ressources humaines – Fin du lien d'emploi de l'inspecteur en prévention résidentielle.

Résolution 2024-05-7884-A

CONSIDÉRANT que l'inspecteur en prévention résidentielle a informé la direction qu'il quittera ses fonctions à compter du 25 avril 2024;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu que le conseil municipal remercie le salarié numéro PO-DORJUL pour l'excellent travail effectué durant son service pour l'Agglomération de Cookshire-Eaton et lui adresse ses meilleurs vœux de succès pour ses prochains défis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Ressources humaines – Entente relative au pompier préventionniste quant à l'ajout d'une définition et l'embauche d'un pompier préventionniste permanent à temps partiel.

Résolution 2024-05-7885-A

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu d'accepter le document intitulé « Entente – Pompier préventionniste », datée du 5 mars 2024, relativement à l'embauche du candidat numéro PO-CARALAI à titre de pompier préventionniste permanent à temps partiel, conformément à la convention collective du Syndicat des pompiers volontaires de Cookshire-Eaton-CNS et la Ville de Cookshire-Eaton en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Tech-nic Réseau Conseil inc. – Acquisition d'équipements informatiques pour le service Incendie.

Résolution 2024-05-7886-A

Il est proposé le représentant de Newport Robert Asselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement de 14 410,88 \$ (taxes incluses) à Tech-nic réseau conseil inc. concernant l'acquisition d'équipements informatiques pour le service Incendie, dont le financement est effectué à même le surplus accumulé non affecté de l'Agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Jean-Pierre Bergeron – Acquisition d'un réservoir de 1000 litres de mousse pour des feux d'hydrocarbures.

Résolution 2024-05-7887-A

Il est proposé le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'autoriser le paiement au montant de 10 000 \$ (non taxable) à monsieur Jean-Pierre Bergeron concernant l'acquisition d'un réservoir de 1000 litres de mousse pour des feux d'hydrocarbures, dont le financement est effectué à même le surplus accumulé non affecté de l'Agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) PG Solutions – Acceptation de l'offre de service relative à deux postes véhiculaires.

Résolution 2024-05-7888-A

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu d'accepter l'offre de service de PG Solutions au montant de 2 860 \$ (taxes applicables en sus) relativement à l'ajout de deux postes véhiculaires, dont le financement est effectué à même le surplus accumulé non affecté de l'Agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) L'Arsenal, équipements incendies CMP Mayer inc. – Acquisition de caméras thermiques.

Résolution 2024-05-7889-A

Il est proposé par la conseillère Daphné Raymond, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'accepter l'offre de service de L'Arsenal, équipements incendies CMP Mayer inc. au montant de 17 900,47 \$ (taxes incluses) relativement à l'acquisition de caméras thermiques, dont le financement est effectué à même le surplus accumulé non affecté de l'Agglomération de Cookshire-Eaton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Propositions des membres du conseil d'agglomération.

Aucune.

H) Avis de motion.

Aucun.

I) Étude et adoption de règlements.

- 1) *Règlement numéro 340-2023-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2024 – Adoption.*

Résolution 2024-05-7890-A

Il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu d'adopter le *Règlement numéro 340-2023-A décrétant et établissant des quotes-parts payables par les municipalités liées à l'Agglomération de Cookshire-Eaton pour l'année 2024.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

J) Varia.

- 1) Schéma incendie de la MRC du Haut-Saint-François – Invitation à la rencontre du 28 mai 2024, 18 h 30, à Bury.

Résolution 2024-05-7891-A

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson, appuyé par la conseillère Daphné Raymond et résolu de nommer les représentants ci-dessus afin de représenter la Ville de Cookshire-Eaton lors de la rencontre de la MRC du Haut-Saint-François relative au schéma incendie, qui se tiendra le 28 mai prochain à compter de 18 h 30 au centre communautaire du Manège Militaire de Bury situé au 563, rue Main, à savoir :

- Monsieur le maire de Cookshire-Eaton Mario Gendron;
- Monsieur le maire de Newport Robert Asselin;
- Monsieur le conseiller de Cookshire-Eaton Marcel Charpentier;
- Monsieur le conseiller de Newport Jeffrey Bowker;
- Monsieur le directeur de la Sécurité publique Éric Cloutier;
- Monsieur le directeur adjoint de la Sécurité publique Sylvain Dusseault.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K) Deuxième période de questions.

Aucune.

L) Ajournement ou levée de la séance.

Résolution 2024-05-7892-A

Il est proposé par le conseiller Jean-Marc Dickenson et résolu que la séance soit levée à 19 h 55.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mario Gendron
Maire

Françoise Ruel
Greffière adjointe

Je, Mario Gendron, maire de la Ville de Cookshire-Eaton, approuve le procès-verbal de la séance ordinaire de l'Agglomération de Cookshire-Eaton du 13 mai 2024 tel que rédigé par la greffière adjointe.

Je, Mario Gendron, maire de la Ville de Cookshire-Eaton, approuve le procès-verbal de la séance ordinaire de l'Agglomération de Cookshire-Eaton du 13 mai 2024 tel que rédigé par la greffière adjointe, excepté pour la ou les résolution(s) numéro(s)

_____ dont je soumets mon droit de veto.

Mario Gendron
Maire

Date